



**RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE AU SEIN DES SERVICES
MUNICIPAUX ET AU NIVEAU DE LA
VILLE DE CLAMART**

RAPPORT 2020

Rapport présenté au Conseil Municipal du 11 février 2021

Sommaire	1
Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable au sein des services municipaux et au niveau de la ville de Clamart	1
Rapport 2020	1
Une Ville actrice de la lutte contre le changement climatique	5
La maîtrise de l'énergie et des carburants	6
Actions mises en œuvre par la direction du patrimoine bâti	6
Les travaux réalisés en 2020	8
Les nouveaux groupes scolaires	9
Equipement sportif innovant	10
La modernisation des parcs de stationnement de la Ville et l'ouverture de nouveaux parkings	10
L'évolution de la flotte des véhicules municipaux	12
des transports en commun plus nombreux	14
Les autobus	14
Le Clamibus et le clamexpress, des services de proximité	14
Le tramway T6	15
Le métro 15 du Grand Paris express	15
Le tramway T10	17
Les modes doux	19
Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles	23
Des espaces verts nombreux préservant la biodiversité et récompensés par un accessit à la quatrième fleur	24
Des actions concrètes	25
Le patrimoine arbore	27
Le fleurissement	27
Manifestation et communication	28
Eco paturage	28
La gestion de l'eau	29
Assurer l'épanouissement de tous les êtres humains	30
Une Ville plus sûre	31
La vidéo-protection	31
Les actions d'accompagnement de prévention	31
Des espaces publics rénovés et de qualité	35
L'enfouissement des réseaux aériens	35
Une Ville plus propre	37
Les projets d'amélioration de la qualité de vie	39
Le quartier de la gare de Clamart	39
Le quartier des Canaux : Projet « Plaine-Sud »	39

La ZAC Panorama.....	39
La mise en souterrain de la Ligne à Très Haute Tension	40
Ouvrer pour une cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et les générations	41
Les actions en faveur d'une meilleure cohésion sociale	42
Les actions du centre communal d'action sociale (CCAS)	42
L'accompagnement de la population clamartoise face à la pandémie du covid19	42
Livraison de courses à domicile.....	43
Dispositifs complémentaires	44
La veille sociale de proximité	44
Les actions en faveur d'une meilleure cohésion sociale	46
Un tissu associatif fort	53
Secteur associatif et développement durable.....	53
Le sport solidaire	60
Des actions solidaires pour la jeunesse	62
Augmenter l'attractivité des commerces clamartois	66
Des actions diversifiées	66
Les halles des marchés renouvelées	66
L'incitation au civisme	68
La pérennité de la proximité	68
Des animations astucieuses	68
Une aide au ravallement	69
L'installation des nouveaux commerces	69
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	71
Le bilan carbone de la commune.....	72
La recherche de l'optimisation de la gestion des déchets.....	73
Réduire à la source : la dématérialisation	73
Vers une gestion et une valorisation du papier	73
Des villes unies pour le tri	73
Des manifestations responsables.....	73
Demarche zero dechet	74
La sensibilisation et l'éducation à l'environnement	75
L'opération forêt propre	75
Cooperation decentralisee et journee du volontariat international « AVC » (armenien volunteer corps) a Artachat.....	75
Operation ponctuelle et conjointe Mondelez/Ville de Clamart	76
Marchés publics : intégration des clauses sociales et environnementales	76

Avant-propos

La loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 pose l'obligation, pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, de rédiger un rapport annuel sur leur situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce rapport doit permettre à la collectivité de mettre en avant les actions réalisées au cours de l'année écoulée et ses perspectives au regard des cinq finalités du développement durable, à savoir :

- La lutte contre le changement climatique
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- L'épanouissement de tous les êtres humains
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommations responsables

Ainsi ce rapport présente une vision large des actions de la Ville répondant aux finalités énoncées plus haut. Le document s'articule donc autour de cinq parties, chacune abordant l'une des cinq finalités du Grenelle 2.

Dans la lutte contre le changement climatique, tous les secteurs d'activité doivent être concernés. A ce titre, les collectivités ont un rôle important à jouer. C'est bien conscient de cet objectif que nous avons engagé de nombreuses actions en faveur du développement durable depuis 2014. Nous pouvons mesurer leur progression dans ce rapport.

Ainsi, cet effort se réalise au sein même de nos services avec la baisse de consommation de carburants, l'achat de véhicules propres au sein de la flotte automobile municipale ou encore l'intégration de critères environnementaux dans les procédures d'achat. Nous avons également investi pour un cadre de vie donnant plus de place aux espaces verts et soucieux de son environnement floral avec un accessit pour la quatrième fleur.

La rénovation des équipements publics ainsi que les projets en cours comme l'école sur le site Panorama dédiée au développement durable ou encore l'équipement, dans tous nos parkings rénovés ou prochainement créés, de bornes pour les véhicules électriques, sont encore des exemples en faveur de cet objectif. Des actions qui participent autant à réduire l'empreinte écologique qu'à sensibiliser au respect de l'environnement et à changer les comportements.

Car telle est la vision que nous portons en faveur de l'écologie : une vision transversale, qui ne peut se réduire à la seule problématique du trafic automobile mais qui doit au contraire s'appliquer à l'ensemble des actions de la vie quotidienne : logement, éducation, équipements publics, espaces verts...

L'action en faveur du développement durable n'est pas réservée à une seule délégation mais est le résultat du travail de tous.

UNE VILLE ACTRICE DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET DES CARBURANTS

ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LA DIRECTION DU PATRIMOINE BATI

La direction du Patrimoine Bâti a mené depuis plusieurs années des actions en faveur du développement durable dans nos bâtiments publics.

Ces actions concernent, notamment, le remplacement de chaudières ; le déploiement de sondes de température ; la mise en place d'économiseurs d'eau ; d'éclairage à LED (Diode Electro-Luminescente) ; le renforcement de l'isolation thermique de nos bâtiments et la production d'énergie électrique renouvelable.

LE REMPLACEMENT DE CHAUDIERES

Plusieurs chaudières classiques ont été remplacées par des chaudières à condensation modulantes à haut rendement.

Principe :

La chaudière à condensation consiste à faire passer les gaz brûlés dans un condensateur pour les refroidir et récupérer la chaleur latente correspondante.

Au lieu de rejeter de l'énergie dans les airs avec la fumée chaude, on rejette de la fumée plus froide et on récupère la chaleur contenue dans le gaz chaud ce qui permet d'économiser entre 15 et 20% de l'énergie consommée.

Trois sites sont concernés :

- L'école Senghor ancien bâtiment,
- l'école élémentaire des Rochers
- l'église Saint Pierre Saint Paul.

LE DEPLOIEMENT DE SONDES DE TEMPERATURE

376 sondes ont été déployées depuis 2015 pour visualiser à distance la température de chaque réseau de chaufferie, notamment les réseaux d'eau chaude sanitaire, ainsi que des sondes d'ambiance dans les bâtiments.

Ce réseau de sondes permet une meilleure gestion de l'énergie dépensée pour chauffer les équipements, et donc des économies. Les chaufferies sont optimisées grâce à un réglage plus précis.

En outre, la direction du Patrimoine bâti peut à tout moment consulter les données récoltées. Ce projet a pour but d'améliorer la qualité de service rendu par la Direction générale des services techniques aux utilisateurs de nos bâtiments.

LA MISE EN PLACE D'ECONOMISEURS D'EAU

Sensible à la préservation des ressources en eau potable et aux économies budgétaires, la Ville a entrepris de réduire sa consommation d'eau sur les sites les plus consommateurs. L'ensemble des groupes scolaires, écoles et des crèches, ont été sélectionnés, soient 21 établissements. Ce dispositif a été installé sur 1 350 points d'eau. 20% d'économies sont attendues dès la première année d'installation, soit 24 000 € sur le budget de fonctionnement. La consommation des 21 premiers bâtiments est passée de 27 531 m³ à 22 089 m³, soit 5 442 m³ économisée en 2020. Ce volume d'eau sera désormais préservé chaque année. Ce dispositif est amené à être étendu à l'ensemble des sites en 2021.

LES ECLAIRAGES A LED (DIODE ELECTRO-LUMINESCENTE)

L'éclairage à LED est déployé sur l'ensemble des sites. La LED permet de réduire les deux tiers de la consommation électrique de l'éclairage. Lors des opérations de « relamping » menées par le service des ateliers municipaux, l'éclairage LED est systématiquement mis en œuvre. Cette année, plus de 250 luminaires ont été changés sur 22 sites (écoles, crèches, bâtiments administratifs). Les plus significatifs sont : le garage municipal, les ateliers municipaux et les bureaux de la direction de l'Urbanisme. 41 luminaires ont également été changés dans les écoles : Charles de Gaulle et Brignole Galliera.

LES ISOLATIONS THERMIQUES DES BATIMENTS

La Ville a mené un audit technique du patrimoine concernant l'isolation des bâtiments et des locaux techniques de chauffage pour bénéficier du dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Les travaux ont commencé en 2020 et vont s'échelonner sur plusieurs années. Ils concernent :

- Le remplacement et la mise en place des calorifuges sur nos installations de chauffage (30 sites). Cela représente un total de 5 kilomètres linéaires de tuyauterie à isoler,
- L'isolation des combles sur 4 sites, représentant un total de 1 000 m² à réaliser,
- L'isolation sous le plancher bas des bâtiments, sur 21 sites, représentant un total de 8 000 m² à réaliser.

Grace au dispositif CEE de subvention, nous allons réaliser ces opérations, sans que la facture qui s'élève à 263 000 € TTC ne soit à la charge de la Ville.

LES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

La Ville de Clamart a installé 7 centrales photovoltaïques entre 2009 et 2014 sur les sites suivants :

- Médiathèque François Mitterrand : production annuelle 15 569 kWh
- Groupe scolaire Moulin de pierres : production annuelle 11 609 kWh
- Ecole élémentaire des Rochers : production annuelle 39 156 kWh
- Ecole élémentaire Louise Michel : production annuelle 5712 kWh
- Gymnase Bretagne : production annuelle 79 057 kWh
- Gymnase Jardins parisiens : production annuelle 27 330 kWh
- Gymnase Condorcet : production annuelle 13 810 kWh

Le retour sur investissement est attendu au bout de 10 ans pour les grandes installations et au bout de 20 ans pour les petites installations. La puissance totale installée est de 210 kVA.

Depuis la mise en service des 7 installations (2009, 2013 jusqu'en 2020), la production globale s'élève à 1 564 600 kWh, soit 140 814 keq.CO2 évitée, soit 559 équivalent de consommation annuelle moyenne d'un foyer

Deux montages financiers différents ont été mis en place. Pour l'école élémentaire Rochers et l'école Louise Michel, la commune ne perçoit pas de recettes car elles sont compensées par le coût d'entretien des centrales. Pour les cinq autres, les recettes pour la commune s'élèvent à 31 570 euros en 2020. Le coût d'entretien des centrales est estimé à 20 000 euros ce qui représente un gain de 11 570 euros en 2020.

Toutes ces actions s'inscrivent dans le cadre de la loi ELAN (Evolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique) qui vise une réduction des consommations d'énergie finale du parc de bâtiments publics d'au moins 40 % en 2030. La direction du Patrimoine bâti proposera d'autres actions dans le cadre de la pérennisation de nos bâtiments dans un souci de respect de l'environnement.

LES TRAVAUX REALISES EN 2020

Suite à l'audit des bâtiments réalisé en 2016, un programme pluriannuel d'investissement a été élaboré pour mettre en œuvre des actions concrètes en matière d'entretien et de maintien du patrimoine bâti.

Dans ce cadre, la restructuration de l'école maternelle des Rochers, s'est achevée cet été.



Les travaux ont consisté en :

- La création de salles de classe supplémentaires, notamment en surélevant le bâtiment historique,
- La remise aux normes complètes de l'électricité et du chauffage,
- L'aménagement de salles d'activités,
- La construction d'un nouveau réfectoire et un office,
- La réfection complète des cours de récréation.

LES NOUVEAUX GROUPES SCOLAIRES

En 2020, un groupe scolaire de 16 et 21 classes a été livré dans le nouveau quartier Plaine sud proche du Petit Clamart. Un second ouvrira ses portes en 2021 dans le quartier du Panorama.

Les performances énergétiques de ces nouveaux équipements seront supérieures à celles imposées par les normes de la réglementation thermique RT 2012 applicables dans les constructions neuves.

Ils seront équipés de salles d'activités, de médiathèques connectées et pourront accueillir du public en dehors des périodes scolaires afin d'en renforcer l'utilité sociétale et la polyvalence de leur usage.

GRUPE SCOLAIRE « PLAINE SUD »



Un challenge ambitieux a été fixé à l'équipe de maîtrise d'œuvre de ce projet.

En effet, l'objectif d'un Label Effinergie (RT2012-10%) a été préconisé, faisant du groupe scolaire une future référence pour le développement durable et la biodiversité.

EQUIPEMENT SPORTIF INNOVANT



Le projet Hunebelle intégrera des arbres solaires pour permettre la recharge électrique des petits appareils (batteries des VAE, smartphone, tablette...) et assurera la production de 80% de l'eau chaude sanitaire du site.

LA MODERNISATION DES PARCS DE STATIONNEMENT DE LA VILLE ET L'OUVERTURE DE NOUVEAUX PARKINGS

La Municipalité a décidé d'engager la modernisation des parkings publics de la Ville.

Le parking de la Fourche, premier de la liste, a été entièrement relookés et mis aux normes d'accessibilité avec la construction d'un ascenseur. Il est équipé de bornes de recharge pour véhicule électrique et dispose des équipements modernes de contrôle d'accès. Le parking Bièvres qui a ouvert ses portes en fin 2019 complète cette offre moderne de stationnement en structure.

Parallèlement, les systèmes de contrôle d'accès des parkings « Pierre et Marie Curie » et « Desprez » ont été remplacés par un matériel moderne associant la lecture de plaque des véhicules entrant et sortant et le paiement sans contact en sortie.

En décembre, le parking du Panorama a accueilli ces premiers clients. Il est équipé lui aussi d'un matériel performant. Il propose 184 places dont 20 équipées de bornes de recharges pour les véhicules électriques, 10 places pour les 2 roues motorisés et deux locaux pour les 2 roues non motorisés.



Le 19 décembre 2020 : ouverture du Parking « Panorama »

Au premier trimestre 2021, le parking du Troisy, rénové et agrandi, sera ré ouvert au public. Situé au-dessous du marché du Troisy qui fait lui aussi l'objet d'une opération complète de rénovation, Il disposera de 209 places avec guidage à la place, bornes de recharges pour véhicules électriques, caméras de lecture de plaques facilitant les entrées/sorties et du stationnement deux roues. Enfin, le parking du Troisy sera également équipé de places de vélo.



Travaux en cours de finition « parking du Troisy »

Enfin, en 2021, un autre parking public ouvrira ses portes, au cœur du quartier Plaine sud. D'ici 2025, la Ville aura doublé son offre de stationnement en structure. La priorité de ce programme est de doter tous les parkings d'une régulation/information des places disponibles et d'aires de recharge pour les véhicules électriques permettant à chacun de s'engager avec sérénité dans l'acquisition de véhicules propres.

L'ÉVOLUTION DE LA FLOTTE DES VÉHICULES MUNICIPAUX

Chaque année, de nouveaux véhicules électriques intègrent le « parc propre » de la Ville. Fin 2020, le parc électrique compte quarante-trois véhicules électriques auxquels s'ajoutent sept véhicules hybrides. Sur l'ensemble du parc « véhicules légers et petits véhicules utilitaires » on arrive au ratio de plus de 50% de véhicules propres.

Les achats 2020 ont bénéficié des différents dispositifs d'aide mis en place : par l'Etat à travers le bonus écologique 5 000€ par véhicule, par la Métropole du Grand Paris avec une participation de 30% pour l'acquisition de véhicules propres et enfin par le Sipperec grâce au financement de l'équipement de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Parallèlement, les deux vieux poids lourds de la ville (plus de 20 ans) ont été mis à la retraite. Deux nouveaux camions les ont remplacés avec les performances environnementales des moteurs de norme EURO 6.



Les « Zoé » de la flotte municipale

EN TERMES DE CONSOMMATION DE CARBURANT : LE « VERDISSEMENT » EST FLAGRANT

En 2017, c'était 129 879 litres de carburant consommés. En 2018, nous avons consommé 116 323 litres et en 2020 notre consommation s'élève à 98 523 litres. **Ainsi en trois ans, on enregistre une baisse de plus de 31 000 litres.** Cette baisse de la consommation de presque 25% est le fruit de la mutation progressive du parc auto. Cette tendance se poursuivra en 2021 avec de nouveaux remplacements et la mise au rebus de véhicules polluants et grands consommateurs d'énergie fossile.

UNE PROSPECTION ENTAMEE POUR UNE MUTATION DU PARC DE VEHICULES LOURDS

Les véhicules lourds utilisés aujourd'hui par les services municipaux n'ont pas encore d'équivalents alimentés par des énergies propres. Mais la Ville mène une prospective et un suivi des fabricants qui a permis d'envisager un plan d'achat de véhicules lourds de nouvelle génération à partir de 2023 pour les véhicules à hydrogène et 2025 pour les véhicules électriques.

DES TRANSPORTS EN COMMUN PLUS NOMBREUX

Clamart au cœur des mobilités : dotée d'une gare du Transilien (Ligne N), d'un tramway T6 et de 16 lignes de bus, la ville de Clamart va voir son offre de transport augmenter dans les prochaines années notamment avec l'arrivée de la Ligne 15 du Grand Paris express et le Tramway T10. Le maillage de transports est aussi complété par des bus de proximité le Clamibus et le Clam'express qui viennent renforcer l'attractivité du territoire.



Le 14 décembre, les deux premières rames du Régio 2N sont entrées en service entre Paris-Montparnasse et Sèvres-Rive Gauche. Celles-ci vont progressivement remplacer les anciens trains pour atteindre 73 rames d'ici fin 2022. Plus confortables avec une accessibilité améliorée, la mise en service des Régio 2N s'est accompagnée aussi d'un plan d'amélioration du réseau de la ligne N du Transilien afin de mieux répondre à la nécessité de ponctualité et régularité.

LES AUTOBUS

En 2020, plusieurs lignes bus exploitées par la RATP sont équipées de véhicules hybrides ou roulant au GNV. En 2021, la ligne 59 sera dotée de bus entièrement électrique.

LE CLAMIBUS ET LE CLAMEXPRESS, DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Le Clamibus est un minibus gratuit inter-quartier de vingt-deux places reliant la gare au Haut Clamart en passant par différents quartiers de la Ville. Son trajet dessert les principaux équipements et services publics : mairie, gare, piscine, centres socio-culturels, médiathèques, hôpitaux Béclère et Percy, etc.

Le Clamibus continue à être apprécié des Clamartois en particulier nos séniors. Sa fréquentation progresse chaque année. Cependant, l'année 2020 affiche une fréquentation en baisse de 33% du fait de la pandémie soit 68 200 voyageurs.

Le Clam'Express : un service rapide et écologique au cœur de Clamart

En complément du Clamibus, depuis septembre 2019, le Clam'Express propose aux Clamartois un service de transport -à la demande : TAD. Ce dispositif fonctionne du lundi au samedi de 7h30 à 20h30, il accepte tous les titres de transports valables sur le réseau francilien. Les réservations se font par le via une application, d'un ordinateur ou bien d'un simple appel téléphonique auprès de la centrale de réservation. A ce jour , plus de 2500 personnes sont abonnés à l'application.

Avec près de 1200 usagers par mois, le Clam'express s'est inscrit dans le paysage Clamartois comme le bus de proximité rapide et écologique. La progression de la fréquentation a été enrayée par les 1^{er} confinement et 2^{ème} confinement qui a vu celle-ci chutée la ramenant sur l'année à près de 7000 voyageurs. . Sans l'effet Covid , on peut estimer la-fréquentation annuelle autour de 15 000 voyageurs. Enfin, nous pouvons noter que près de 73% des utilisateurs du Clam express sont des actifs ou des Lycéens/étudiants.



LE TRAMWAY T6

Le tramway T6 est de plus en plus présent dans l'espace Clamartois.

La fréquentation de la ligne avoisine désormais les 75 000 voyages/jour et enregistre une augmentation constante sur les cinq années d'exploitation. Néanmoins, la crise sanitaire est venue le perturber la fréquentation :11 millions de voyageurs en 2020 contre 17 en 2019.

La marge capacitaire reste confortable puisqu'elle peut atteindre 82 000 voyages/jour.

Tout au long de l'itinéraire du T6, de nouveaux quartiers sont en construction. Cet axe structurant permet de relier ceux-ci aux pôles d'activités de la Ville et favorise la mixité fonctionnelle (logements, services, emplois, équipements publics). A l'horizon 2023, un nœud de transport à proximité de l'hôpital Béchère verra le jour avec l'interconnexion du T6 et du T10.

LE METRO 15 DU GRAND PARIS EXPRESS

Au croisement de quatre communes, Clamart, Issy-les-Moulineaux, Malakoff et Vanves, la ligne 15 constituera une véritable rocade ferroviaire de 100 km reliant directement les Hauts-de-Seine, le Val-

de-Marne, la Seine-Saint-Denis, l'ouest de la Seine-et-Marne et une partie du Val-d'Oise. La ligne 15 sud sera la première à être mise en service en 2025. Elle reliera Pont de Sèvres à Noisy-Champs et comptera seize gares, en correspondance avec plusieurs lignes de RER, Transilien, métro et tramway. Ce projet ambitieux unique au monde contribuera à désengorger les transports en Île-de-France tout en assurant la sécurité et le confort des Franciliens dans leurs déplacements.



L'année 2020, a été marqué par l'arrivée du tunnelier « Ellen » en provenance de Bagnex.



A 26 mètres de profondeur, le 28 juillet le tunnelier perce la cloison de la boîte de la gare



La roue de coupe est extraite du puit



Un deuxième tunnelier « Laurence » en provenance de Sèvres perforera à son tour une cloison de la boîte en juillet 2021 pour assurer la continuité nord-sud du tunnel.



Demain, le métro 15 desservira la gare de Clamart .

LE TRAMWAY T10

En 2023, le T10 reliera la gare du RER B (axe de transport structurant du sud parisien) d'Antony Croix de Berny au quartier du Jardin Parisien de Clamart après un itinéraire d'environ 7 kilomètres traversant les communes d'Antony, Châtenay-Malabry, du Plessis-Robinson et enfin Clamart.

Les premiers rails ont été posés en novembre à proximité du futur site de remisage.



La mise en service de cette ligne de tramway viendra compléter l'offre de transport en commun de la
La fin du chantier et la mise en circulation du T10 sont planifiés pour le printemps 2023.

Le deuxième tronçon permettant de relier le T10 avec la Ligne 15 du Grand Paris express est de nouveau à l'étude. Dès la fin 2021, l'itinéraire devrait être validé.

LES MODES DOUX

DEPLOIEMENT DU PLAN VELO

La ville de Clamart a décidé de continuer à favoriser le développement du vélo. Ce projet, complexe du fait de ces implications en termes de circulation et d'aménagement de la voirie ne peut être conduit à l'échelle d'une seule commune.

C'est pourquoi, depuis cette année, le Territoire Vallée Sud - Grand Paris a pris en charge la mise en œuvre d'un plan vélo à l'échelle des onze communes qui le compose. Ce projet est conduit avec les associations de cyclistes et les différentes villes.

Cependant, sans attendre les conclusions de ce schéma directeur des bandes et pistes cyclables, et afin de répondre à l'attente née à la fin du premier confinement, certains aménagements ont été réalisés sur la ville de Clamart pour démocratiser la pratique du vélo en tant que moyen de transport au quotidien.

LA SECURISATION DES INTINERAIRES

Tout au long de l'année, les marquages des pistes cyclables ont été repris pour améliorer la sécurité des cyclistes : avenue Jean-Baptiste Clément, rue de la Porte de Trivaux, rue de Meudon. Par ailleurs, l'ensemble des rues en Zone 30 ont été uniformisées par la mise en place du contre sens cyclable. Enfin avec le soutien du territoire Vallée sud Grand Paris la place Marquis est équipée d'une bande cyclable circulaire pour faciliter la giration des cyclistes.

Le Boulevard des Frères Vigouroux a été équipé d'un double sens cyclable et ceci malgré les contraintes du site dues à la construction de la gare du Grand Paris et de ces projets connexes.



Place Marquis



Bd des frères Vigouroux

LE DEVELOPPEMENT DES PLACES DE VELO

Avec plus de 600 places de vélo, Clamart poursuit la mise en place de nouveaux dispositifs comme les abris vélos sécurisés « Véligo » de la Gare de Clamart accessible avec le pass navigo et mis en service en septembre 2020. Dans cette continuité, la ville travaille avec le territoire Vallée Sud Grand Paris au développement d'autres places sécurisées sur le territoire communal.



40 places de vélo sécurisées Place de la gare

LE SOUTIEN A L'OFFRE D'ILE DE FRANCE MOBILITES POUR LA LOCAITON DE VAE

Favoriser la circulation douce, diminuer la pollution et inciter à se déplacer autrement c'est l'ambition de Véligo-location. La Ville a accompagnée la Région Ile de France pour son opération de distribution de vélos en location longue durée. Pendant 9 mois, tous les Clamartois peuvent louer pour 40€ par

mois un vélo à assistance électrique flambant neuf afin de tester ce mode de déplacement avant d'investir dans un vélo personnel.



VAE « IDFM » en location longue Durée

VELIB

En juillet 2017, la Ville adhère au Syndicat Autolib' Vélib' Métropole et passe commande de trois stations soit 76 vélos. La société Smovengo a été choisie pour l'exploitation de ce nouveau service déployé dans Paris intramuros et tout le périmètre Métropolitain. L'offre est composée de deux types de vélos : les verts sont classiques, alors que les bleus sont à assistance électrique. Fin 2020, on compte 1 386 stations ouvertes dont 386 hors Paris et 400 000 abonnés longue durée. Aujourd'hui 12 200 vélos mécaniques et 6 500 vélos électriques sont déployés et permettent d'effectuer jusqu'à 1,4 millions courses/jour. Devant le succès des vélos bleus le syndicat va porter en 2021 le niveau de l'offre de trente-cinq pourcent à quarante pourcent.

Parallèlement, 100 stations supplémentaires seront créées en 2021 à l'extérieur de Paris pour favoriser et dynamiser les déplacements des habitants. Ainsi l'offre d'intermodalité continuera de s'étoffer.



Station Vélib' Métropole Place Aimé Césaire

PRESERVER LA BIODIVERSITE, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES NATURELLES



DES ESPACES VERTS NOMBREUX PRESERVANT LA BIODIVERSITE ET RECOMPENSES PAR UN ACCESSIT A LA QUATRIEME FLEUR

Le projet municipal comporte une volonté forte d'embellissement de la Ville, qui soit compatible avec une exigence de gestion durable des espaces publics. La rénovation urbaine entreprise depuis quatre ans vise à créer un cadre de vie exemplaire pour les Clamartois. Le niveau 3^e Fleur du Label régional des Villes et Villages Fleuris (VVF) a été décerné à Clamart en octobre 2016, et confirmé en 2019. A cette occasion, le jury a accordé à la Ville l'accessit pour concourir au jury national décernant la 4^{ème} fleur. Ce label constitue une reconnaissance dans cette dynamique de reconquête de l'esthétique urbaine.

Le niveau 3^e Fleur fait écho à la qualité du fleurissement de la Ville, mais pas seulement. Le label VVF recense en effet un ensemble de critères qui, ensemble, forgent la qualité de vie urbaine.

Ce prix récompense le projet municipal en matière d'embellissement dans sa globalité : propreté, voirie, espaces verts, gestion de l'eau, plantations, mobilier urbain. Tout comme un espace public propre et fleuri, des voies rénovées et un éclairage performant contribuent à faire de Clamart une Ville où il fait bon vivre.



Au sein des services Espaces verts et Propreté, les agents municipaux œuvrent toute l'année à la mise en beauté des rues de Clamart. En parallèle, dans les résidences de Clamart Habitat, les jardiniers assurent l'entretien paysager des espaces extérieurs végétalisés. Les Clamartois ne sont pas en reste et chaque année, le concours des Maisons fleuries rend hommage aux habitants qui colorent et égaiant l'espace public depuis leur jardin ou leur balcon. Côté voirie, la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement (programme de rénovation des voies communales), joue également un rôle important dans l'amélioration du cadre de vie.

Saisonnier ou pérenne, le spectacle végétal élaboré par la Ville tient compte des principes du développement durable, tout en s'adaptant à l'espace urbain contraint. En cohérence avec le respect du plan Zéro Phyto engagé en 2007 (aucune utilisation de produits phytosanitaires), le projet de fleurissement doit se montrer toujours plus inventif. Le dynamisme de la Ville de Clamart se reflète dans son appareil végétal, tout au long des quatre saisons.

DES ACTIONS CONCRETES

Les espaces verts représentent 30% de la superficie communale dont 25% constitués par la forêt domaniale. Les espaces verts « urbains » s'étendent sur quarante-sept hectares à travers dix-neuf espaces aménagés : parcs, squares et mails paysagers.

Le parc de la Maison Blanche



Le parc de la Maison Blanche est le plus grand parc urbain de Clamart. C'est le lieu de rencontre privilégié du centre-Ville, où les familles, les écoles, les centres de loisirs se retrouvent. De nombreuses manifestations culturelles et événementielles y ont lieu.

Le parc Robert Auzelle apporte une continuité dans le paysage de la cité de la Plaine dessinée par l'architecte du même nom qui souhaitait un habitat collectif tourné vers la nature.



Le parc forestier est quant à lui une enclave de la forêt domaniale dans la Ville (20 hectares) géré de façon différenciée. Il fait l'objet d'une convention entre l'Office National des Forêts et la Ville.

La gestion des espaces publics (trottoirs, espaces verts, voirie, cimetière communal) de la commune ne fait appel à aucun produit phytosanitaire et cela depuis 2007.

La ville adhère au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de la Bièvres (SIAVB). Celui-ci décline le plan Phyt'Eau Bièvres. Ce plan comprend une analyse des pratiques du service en matière d'entretien des terrains de sports et préconise des actions à mettre en place pour s'affranchir totalement des herbicides.

Les méthodes de lutte contre les parasites et la gestion des adventices (plantes non souhaitées) ont été adaptées dans ce sens, permettant aux agents municipaux de gagner en santé et en sécurité au travail (sans l'utilisation de produits phytosanitaires irritants et dangereux) et d'être vertueux pour l'environnement (moins de transfert de produits dans les eaux de ruissellement diminuant la pollution des eaux en surface et en infiltration).

La rénovation des espaces existants de façon continue permet leur régénération constante en diversifiant les palettes végétales de façon à mieux adapter l'aménagement à son utilisation. Plus fonctionnels, les espaces sont ainsi mieux respectés. Tous les ans, de nouveaux points de fleurissement sont créés. Ces points sont tous équipés d'arrosage automatique afin de contrôler la bonne gestion de l'eau.



Le square des Lyciets



Fleurissement avenue Victor Hugo

Un parc urbain paysager de 5 hectares comportant 1 pièce d'eau de 2 hectares implanté au cœur du quartier du Panorama est venu compléter cette offre d'espaces publics végétalisés dès le printemps.



LE PATRIMOINE ARBORE

Le diagnostic phytosanitaire réalisé en 2016 et la géolocalisation des arbres communaux sur le SIG¹ de VSGP permettent une gestion éclairée du patrimoine arboré. Tous les ans, le diagnostic est actualisé et complété. Pour 2020, 200 arbres ont ainsi fait l'objet d'une expertise.

En 2020, 35 arbres d'alignement ont été renouvelés.

LE FLEURISSEMENT

En 2020, le Services Espaces verts de la Ville a planté :

- 59 000 plantes biennuelles pour l'hiver 2020/2021 sur une surface de 1950 m² accompagnées de 9 200 bulbes,
- 27 000 plantes annuelles
- 2 500 chrysanthèmes.

La rénovation et créations des espaces verts à nécessité l'emploi de:

- 250 arbustes,
- 1 500 vivaces.

¹ Système d'Information Géographique



MANIFESTATION ET COMMUNICATION

Chaque printemps, le service Espaces verts organise « La Fête des jardiniers ». Cette fête a pour vocation de promouvoir les bons gestes au jardin et de sensibiliser la population et le jeune public au respect de l'environnement et des espaces urbains.

Chaque été, l'office de tourisme organise le concours des maisons et balcons fleuris. Ce concours encourage les Clamartois à l'embellissement de leur jardin ou balcon.

Ces deux manifestations n'ont pas pu se tenir en 2020, du fait de la crise sanitaire mais seront reconduites en 2021.

ECO PATURAGE

Initié en 2017, l'Eco pâturage s'est développé sur la Ville. En plus de locaux et d'une partie du Parc de la Maison Blanche, 5 terrains appartenant à la Ville et représentant des réserves foncières disponibles et inoccupées sont mis à disposition de l'association « Bergeries en ville » (autrement connue à Clamart sous le nom « La Ferme de Clamart »), qui s'occupe d'un cheptel d'une douzaine d'animaux, moutons et chèvres. Ces animaux transhumèrent régulièrement entre ces différents terrains (rue Perthuis, proche du groupe scolaire La Fontaine, proche de l'école Léopold Sédar Senghor, près du Lycée et au Stade Hunebelle), ce qui permet un entretien naturel et sans nuisance de ces espaces redevenus complètement naturels, à la satisfaction croissante des riverains.

L'engouement suscité par cette nouvelle manière d'entretenir des parcelles inoccupées incite la nouvelle équipe municipale à réfléchir à de nouvelles implantations possibles d'animaux, et la construction d'une ferme pédagogique.



LA GESTION DE L'EAU

La Ville poursuit et renforce sa politique de récupération des eaux pluviales. Au bassin de récupération des eaux de pluie installé lors des travaux de rénovation de la cour de l'école élémentaire Jules Ferry se sont ajoutés en 2020 deux nouveaux bassins, remis aux normes et en exploitation (Place Aimé Césaire et Place Maurice Gunsbourg). Cette eau en provenance des toitures des bâtiments publics à proximité directe sert à l'arrosage des espaces verts et des jardinières de ces secteurs.

Les deux projets d'envergure que sont le quartier Plaine sud et le quartier Panorama sont construits, pour l'un autour d'un canal et d'un plan d'eau, pour l'autre autour d'un vaste plan d'eau de 2,2 Hectares. Il s'agit pour ces deux quartiers d'un système de gestion durables de ces bassins par un système de récupération des eaux pluviales des espaces publics et toitures des immeubles, permettant ainsi de rendre ces espaces autonomes en termes de consommation d'eau.

Le même principe de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts et utilisation pour partie sanitaire, est prévu dans le cadre de la réhabilitation profonde du complexe sportif Hunebelle.

ASSURER L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



UNE VILLE PLUS SÛRE

LA VIDEO-PROTECTION

Au 31 décembre 2020, on compte à Clamart, cent quatre-vingt-dix-sept caméras déployées sur l'ensemble du territoire. Tous les quartiers de la ville et tous les lieux sensibles sont désormais couverts par la vidéo-protection. Vingt-six de ces caméras sont installées sur les espaces gérés par les bailleurs sociaux. Il en est de même pour les nouveaux quartiers aménagés. Le quartier du Panorama en cours de livraison compte quarante-six caméras (parking en ouvrage et voie publique) et le quartier Plaine Sud sera équipé dès sa livraison.

Le déploiement du système a été en partie financé par le biais de subventions FIPD, Région Île-de-France et département des Hauts-de-Seine depuis 2014.



Mat de support de caméra et d'éclairage public

LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE PREVENTION

En complément de l'action de la Direction des Sports et de toutes les manifestations et événements proposés par les services culturels de la Ville (médiathèques, centre d'art, théâtre, conservatoire, etc.), la Direction Jeunesse-Familles accompagne les jeunes clamartois. Elle propose notamment un accueil de loisirs aux travers de diverses activités et séjours, un accompagnement aux projets (bourse aux projets notamment), ou encore une aide à l'insertion professionnelle par le biais de la préparation du BAFA citoyen, et des formations babysitting (incluant la formation PSC1).

Le nouveau Projet jeunesse de la Ville, élaboré suite à un audit rendu en juin 2017, a permis dès 2018 de développer des interventions au plus près des jeunes, dans les collèges (pauses méridiennes) et le lycée (permanence Info Jeunesse), mais aussi de développer des temps d'échange avec les jeunes.

La Ville s'investit également dans la réussite scolaire de ses jeunes à travers l'accompagnement à la scolarité, l'aide aux devoirs et les cours d'anglais sur les périodes scolaires, ainsi que lors de stages d'une semaine sur la méthodologie et la confiance en soi durant les vacances scolaires.

Ces actions viennent en complément de ce qui est proposé par les associations et partenaires sur la Ville.

Des actions de prévention et de citoyenneté sont également proposées aux collèves par le service Prévention (prévention sécurité routière, exposition) en lien avec la Police municipale, le service Jeunesse, le centre de santé municipal, la Direction des sports, le club de prévention, l'ASE, la Police Nationale, les Sapeurs-Pompiers de Paris, la RATP, des associations de prévention, etc.



Par ailleurs, depuis 2014, la commune a défini sa Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD). Cette stratégie a pour objectif de répondre aux besoins locaux en termes de prévention de la délinquance en lien avec les orientations nationales sur le sujet.

Signée en 2015 avec l'ensemble des partenaires du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), ce plan d'action entend agir sur plusieurs axes :

AMELIORER ET MAITRISER LA SURETE ET LA TRANQUILLITE PUBLIQUE

Il s'agit de lutter contre la délinquance de proximité et de renforcer la mobilisation des acteurs locaux pour plus de tranquillité en coordination avec la Police municipale de Clamart et la Police nationale.

PREVENIR LES PHENOMENES DE DELINQUANCE CHEZ LES MINEURS ET JEUNES MAJEURS

Il s'agit d'engager des actions en direction des jeunes exposés aux risques de marginalisation et de développer des actions de soutien et d'accompagnement des familles afin de renforcer le lien social. Dans ce cadre, le service Prévention de la Ville coordonne des réunions partenariales sur la sécurisation des espaces publics et pilote les dispositifs de rappel à l'ordre et d'accueil de Travaux d'Intérêt Généraux (TIG), tandis que le Centre socioculturel propose un programme d'actions autour de la parentalité et le service Jeunesse organise des conférences autour de sujets liés aux liens parents-adolescents.

RENFORCER LA PREVENTION DES VIOLENCES ET DES CONDUITES A RISQUES

Il s'agit de développer l'accès au droit pour tous, de renforcer l'éducation à la citoyenneté, de prévenir les conduites à risques et les comportements radicalisés, et de lutter contre les violences faites aux femmes en améliorant l'égalité hommes/femmes.



Affiche du Printemps de l'égalité – 2020

« La parité, toute une histoire »

La question de l'égalité femmes-hommes a été abordée sous le prisme de la littérature qui permet de cibler tous les publics, tous les âges. Diverses actions (exposition, conférence, spectacle, ateliers, débats) ont été menées, avec l'appui de tous les services et notamment les Médiathèques, pour aller à l'encontre des préjugés toujours tenaces en ce domaine, pour présenter une nouvelle génération d'écrivains et d'artistes avec des œuvres présentant des femmes – et des hommes – sensibles, futé(e)s, fragiles, courageux(ses), perspicaces...

Beaucoup d'actions prévues au programme ont été interrompues par les confinements successifs.

Cette première stratégie permettant de poser les actes fondateurs de l'équipe municipale en matière de prévention et de sécurité, la Ville se dirige vers une stratégie recentrée sur les thématiques clefs pour le territoire clamartois. En 2021, la Ville formalisera un nouveau contrat local.

DES ESPACES PUBLICS RENOVES ET DE QUALITE

L'amélioration du cadre de vie clamartois nécessite des espaces publics de qualité et la municipalité poursuit ses efforts en ce sens.



Fêter Noël c'est bien, mais nombre de municipalités ont tendance à oublier que les décorations sont énergivores. Tel n'est pas le cas à Clamart ! Afin de s'impliquer encore plus dans la préservation de notre planète, la ville a décidé d'acheter de nouvelles décorations de Noël écoresponsables. Celles-ci sont en effet fabriquées à 95 % avec des matériaux recyclés, ce qui limite la production de déchets pour les élaborer. Elles ont aussi une consommation électrique réduite. Pour fonctionner elles n'ont besoin que de 20 à 100 watts par heure au lieu de 100 à 300 watts par heure pour une décoration « traditionnelle ».

[DU VERT POUR LES COFFRETS](#)

La grande campagne de rénovation des peintures se poursuit. En 2020, la Ville a peint sur le quartier du Jardin Parisien, outre du mobilier urbain, les coffrets sur trottoir de sorte à harmoniser le mobilier qui s'y trouve. Cette opération permet de repérer les coffrets défectueux et de demander leur réparation.

[L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS](#)

Clamart fait partie des cinq villes franciliennes adhérentes au Sipperec ayant le plus de réseaux de câbles aériens (électriques et de télécommunications), dégradant l'image des rues concernées et

sources de problèmes pour la continuité et la sécurité de l'alimentation électrique et de télécommunication.

Afin de remédier à cette situation, la Ville a enfoui de 2014 à 2019, 11 335 mètres de réseaux électriques (dont 5 595 mètres de « fil nu »), 6 485 mètres de réseaux France Telecom et 4 895 mètres de réseaux Numéricâble.

Le linéaire pour les réseaux électriques restant à enfouir est de 22 907 mètres avec un effort particulier sur le réseau très vétuste dit du « fil nu » qui est de 1830 mètres.

Cette action s'est poursuivie en 2020 avec l'enfouissement dans la rue et l'impasse des Carnets, et l'achèvement de l'opération sur l'avenue de la Sygrie.

L'AGORA VERTE

La réhabilitation du théâtre de verdure, favorise grâce à la mise en œuvre d'ouvrages de qualité (maçonnerie en pierre et assises bois), la fréquentation de la lisière forestière. Cet écrin de verdure construit en 1947, mais laissé à l'abandon depuis de nombreuses années, a été inauguré au printemps 2020. Elle accueille depuis des spectacles en plein air. Dans un espace clos, les assises circulaires tournées vers la scène invitent au voyage dans un décor bucolique. Ces travaux s'inscrivent dans une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage signée avec l'ONF.



Le Théâtre de verdure ouvert aux manifestations culturelles

UNE VILLE PLUS PROPRE

Le service Propreté de la Ville a été réorganisé en 2016 afin d'optimiser le nettoyage de l'espace public et de lui donner plus d'efficacité.

Il est constitué en huit brigades de trois à quatre agents qui disposent chacune d'un secteur à nettoyer.

Les agents constituant ces brigades nettoient les rues, trottoirs et places avec l'appui des balayuses et des laveuses communales selon un planning défini.

Cette organisation permet d'obtenir un nettoyage hebdomadaire plus complet de chaque secteur. Au cours de l'année 2020, les cantonniers ont ramassés 445 tonnes de dépôts sauvages et 141 tonnes de déchets collectés dans les corbeilles publiques.

Les quatre balayuses de la Ville sillonnent les rues chaque jour selon un planning établi en fonction des usages des sites. Sur les avenue Jean Jaurès et Victor Hugo, deux passages par semaine (hors période gel) ont été programmés pour faire face à la forte fréquentation de ces deux axes. En 2018, une balayuse compacte est venue compléter la flotte d'engin. De petit gabarit, elle peut intervenir sur les petits espaces, les larges trottoirs ou les cours d'école à l'accès restreint.

Le remplacement progressif du matériel thermique par du matériel électrique s'est poursuivi en 2020 aussi bien au service Espaces verts qu'au service Propreté. Les souffleurs de grosse puissance restent toutefois thermiques pour des raisons d'efficacité en période de chute des feuilles. Les équipements des brigades, pour la plupart thermiques, sont progressivement remplacés par des équipements (souffleurs, débroussailleuses) électriques, plus silencieux, moins polluants, diminuant les risques pour la santé et la sécurité des agents et créant moins de nuisances pour les usagers et les riverains. Ces acquisitions sont réalisées au fur et à mesure selon le PPI du Cadre de vie.

Une équipe anti-tags est également opérationnelle afin d'éliminer très rapidement les tags présents sur les bâtiments publics et privés s'ils sont visibles de la rue. En moyenne, on compte trois jours ouvrés entre le moment où le tag est signalé et son enlèvement. Ce dispositif évite la surenchère habituelle de ces inscriptions lorsqu'elles perdurent. En 2020, 670 tags ont été traités et 1 000 affiches ont été enlevées par le service.

La propreté urbaine étant l'affaire de tous, la commune incite les citoyens à être le plus éco responsable possible en adoptant les gestes simples, notamment en utilisant les corbeilles, les canisites ou en interdisant de nourrir les pigeons. A ce dernier titre, trois pigeoniers ont été installés en Ville pour limiter la population de ces oiseaux sources de salissures sur les patrimoines publics et privés. Ils sont gérés par une association agréée sous contrat avec la Ville. De plus, 10 nouveaux distributeurs de sacs à déjections canines ont été implantés dans les quartiers en plus des 12 déjà en place depuis 2019.



LES PROJETS D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

LE QUARTIER DE LA GARE DE CLAMART

Le Territoire Vallée Sud Grand Paris désormais compétent en terme d'aménagement a délégué à la SPLA Panorama le pilotage de cette opération. Après l'acquisition du foncier en 2019, le chantier a débuté au dernier trimestre 2020 pour une livraison de la phase 1 prévue fin 2022.

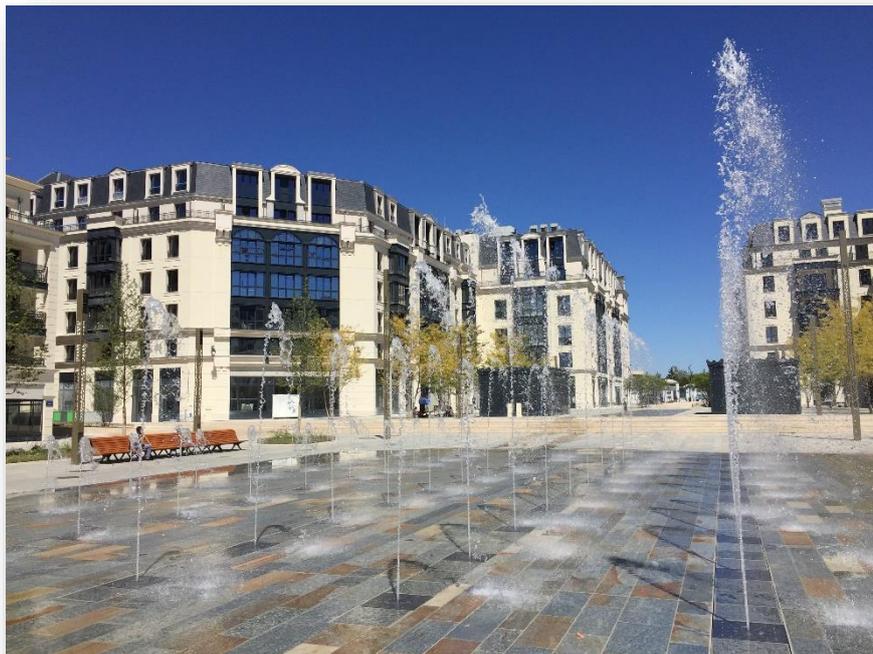


LE QUARTIER DES CANAUX : PROJET « PLAINE-SUD »

Le chantier d'aménagement du quartier Plaine sud mené par Eiffage –Construction a commencé au printemps 2018. Il s'est poursuivi en 2019. Les premiers bâtiments ont été livrés au printemps 2020 et le groupe scolaire a ouvert ses portes à la rentrée de septembre .

LA ZAC PANORAMA

Les travaux commencés en 2018 se sont poursuivis en 2020. Les premiers bâtiments ont été livrés ainsi que les premiers espaces publics : le plan d'eau et la place du Panorama. Le parking public a également ouvert en fin d'année ainsi qu'un grand nombre de commerces. 2021 devrait voir l'ouverture la crèche et le groupe scolaire.



LA MISE EN SOUTERRAIN DE LA LIGNE A TRES HAUTE TENSION

Une ligne électrique de très haute tension survole le territoire de la commune de Clamart du Sud au Nord. Le Parc d'activités Noveos, la RD906, des zones d'habitat et des équipements publics (notamment un gymnase, le collège des petits ponts, un skate-park, une partie du complexe sportif Hunebelle, l'hôpital Béclère et le conservatoire André Dutilleux) sont ainsi marqués par la présence d'une succession de pylônes disgracieux.

Depuis 2015, les villes de Clamart et du Plessis-Robinson se sont engagées dans une démarche de mise en souterrain de cette ligne permettant à terme la suppression des pylônes du paysage Clamartois. Après les études et les accords du ministère chargé de l'énergie, les travaux ont débutés dès 2017 sous la responsabilité de RTE. La Région Ile de France, le Département des Hauts de Seine, la Métropole du Grand Paris et le Territoire Vallée Sud Grand Paris ont apportés leurs soutiens financiers au projet

En 2020, Les travaux se sont poursuivis le long de la route départementale RD2 tout au long de l'année, en synergie avec les travaux concessionnaires du tramway T10. Ils sont maintenant terminés et la liaison souterraine est désormais opérationnelle.

Il ne reste donc que la liaison Chatillon-Clamart, dont les travaux ont déjà commencé en fin d'année, qui se poursuivront jusqu'à l'automne prochain.

Cet enfouissement prioritaire s'organise comme suit :

Planning des travaux

2020 : Mise en souterrain : Moulineaux- Villejust

2021 : Création de la liaison Chatillon-Clamart + phase 1 des travaux poste Clamart (Hunebelle)

2022 : Suppression des installations aériennes.

OEUVRER POUR UNE COHÉSION SOCIALE, LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS



Paris mars 2020

LES ACTIONS EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE COHÉSION SOCIALE

LES ACTIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS de Clamart accompagne les clamartois à travers différentes missions d'aide et d'animation en faveur des seniors, des familles, des personnes en situation de handicap ou de précarité dans l'objectif d'apporter une meilleure cohésion sociale sur la commune.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie du covid19. Pour protéger sa population, la Ville de Clamart a suivi les directives édictées par le gouvernement, le conseil départemental, la préfecture ou encore l'agence régionale de la santé (ARS). Diverses restrictions ou obligations se sont succédées : port du masque, confinement, couvre-feu, ... L'équipe du CCAS a par conséquent adapté ses activités pour aider les usagers.



L'ACCOMPAGNEMENT DE LA POPULATION CLAMARTOISE FACE A LA PANDEMIE DU COVID19

Depuis la mi-mars de l'année 2020, la population clamartoise a été soumise à des épisodes de confinement quasi-total, à des mesures sanitaires, à des couvre-feux imposés par les autorités gouvernementales. Dans l'espace public, le port du masque s'est généralisé ainsi que l'ensemble des gestes barrières : distanciation sociale, utilisation du gel hydro alcoolique. Les agents du CCAS ont dû s'adapter rapidement et s'équiper efficacement pour protéger la population la plus vulnérable à savoir ses aînés, les personnes en situation de handicap ainsi que les familles en situation de précarité.

Des actions spécifiques ont été mises en œuvre afin d'être, et d'agir, au plus proche des usagers et de leurs nouvelles problématiques.

LIVRAISON DE COURSES A DOMICILE

Pour satisfaire les besoins humains de première nécessité et répondre à un objectif d'équité sociale, le CCAS a immédiatement apporté de l'aide aux plus fragiles et a mis en place un service de livraison de courses et de médicaments à domicile.



Les mesures sanitaires visant à limiter les contacts physiques entre les personnes, chaque jour une équipe d'agents du CCAS renforcée par d'autres des services de la Mairie, a répondu aux appels des usagers souhaitant bénéficier de cette prestation. Les équipes se sont rendues au domicile des usagers pour récupérer leurs listes de courses, ont assuré les achats puis ont livré les usagers confinés. Ainsi sur l'année 2020, plus de 1 160 listes de courses ont pu être livrées à domicile par le CCAS, satisfaisant ainsi les demandes d'environ 260 foyers.

Cette organisation a mobilisé une quinzaine d'agents.

Portage de repas à domicile

Ce service est organisé par le CCAS depuis de longues années. Cette prestation payante est soumise à un barème s'adaptant aux revenus des ménages.

Les conditions de confinement ont exigé de rester à la maison et de ne pas sortir. Ainsi elles ont amené une partie de la population à faire appel au portage de repas à domicile. Très rapidement le CCAS a enregistré une progression de plus de 60% d'usagers bénéficiant de ce service soit environ 165 clamartois représentant 820 à 850 repas livrés chaque semaine au printemps 2020.

DISPOSITIFS COMPLEMENTAIRES

La Ville de Clamart s'est engagée fortement auprès de sa population et de ses agents dès le début de la crise covid.

En effet, elle a été l'une des premières villes à mettre en place un dépistage de ses agents (sur proposition) et a pu organiser avec un laboratoire clamartois le dépistage de plus de 1 500 agents publics (Ville, Clamart Habitat, Education nationale). Le Centre municipal de santé a également participé aux dépistages en proposant aux agents des tests TROD (tests rapides à orientation), à ce jour 1 164 tests ont été réalisés.

La Ville s'est engagée directement dans la distribution de masques, en collaboration avec le Territoire Vallée Sud Grand Paris et la Région île-de-France : 37 000 masques ont été distribués en mai et 9 150 masques en juin.

Une distribution de masques inclusifs a également eu lieu dans les structures enfance et petite enfance le 30 novembre. La répartition s'est faite de la façon suivante et par priorité :

- 92 masques pour les Atsem
- 130 masques pour les animateurs de maternelle
- 130 masques pour les animateurs élémentaires +RPT
- 35 masques pour les professeurs des écoles ayant des enfants concernés par un handicap et le RAZED
- 100 masques pour la Petite Enfance

La Ville a également organisé plusieurs journées de dépistage à destination de différentes populations : professionnels de santé, usagers, jeunes...

- 1 Journée de dépistage Test de sérologie au personnel médical et paramédical en juin (125 tests)
- 1 journée de dépistage Test de sérologie au forum des associations en septembre (450 tests)
- 1 journée de dépistage Test PCR par la Région en décembre (72 tests)

Tout au long de la crise, des kits de matériels (masques, gel hydro alcoolique...) ont été distribués aux professionnels de santé qui le désiraient ainsi qu'aux commerçants (dont 30 000 masques).

En parallèle, la Ville a travaillé sur la mise en place d'un **centre de secours COVID**, situé Boulevard des Frères Vigouroux pour décharger les urgences.

LA VEILLE SOCIALE DE PROXIMITE

En 2019 une professionnelle sociale a rejoint les équipes du CCAS pour assurer une veille sociale de proximité sur la Ville. Dès le début de la pandémie soit mi-mars, cette agente a pu mettre en place une

cellule téléphonique destinée à appeler les personnes âgées, les personnes en situation de handicap de la Ville ayant eu, au préalable, des contacts avec le CCAS (registre des personnes suivies pendant le plan canicule 2019 et seniors fréquentant les clubs améthyste de la Ville).

Etant donné la gravité de la maladie due au virus, il était primordial de garder le contact téléphoniquement pour prendre des nouvelles des personnes fragiles plusieurs fois par semaine. L'équipe assurant ces appels a parfois fait intervenir l'équipe du service de la vie quotidienne (SVQ), les médecins, les secours ou les membres de la famille lorsque les situations l'exigeaient (maladie, solitude, courses, médicaments...). Ce registre compte plus de 550 personnes.

L'équipe mobilisée était composée de la coordinatrice en charge de la veille sociale de proximité et de l'équipe animation soit 6 agentes. Plus de 4000 appels ont été passés le premier mois de confinement. Jusqu'à la fin de l'année, ces appels ont été maintenus vers les usagers ayant besoin d'un suivi spécifique, soit 350 usagers.

Dans l'ensemble, les personnes sont satisfaites des appels. Beaucoup étaient heureuses de savoir que le CCAS était présent, à leur écoute et qu'elles pouvaient compter sur lui durant cette période difficile.

En 2020, 190 usagers rencontrant des difficultés ont fait l'objet d'un accompagnement social du CCAS en coordination avec d'autres partenaires sociaux.

Distribution de tickets alimentaires

Les familles en difficultés financières ont été orientées vers les travailleurs sociaux du service de solidarité territorial (SST9) du Conseil départemental des Hauts-de-Seine et lorsque cela s'avérait nécessaire elles ont pu bénéficier de tickets service d'aide alimentaire. Une hausse des demandes a été notée cette année soit +36% par rapport à 2019, représentant un montant de +50.3% par rapport aux attributions 2019.

Maintien des interventions dans le cadre de l'aide à domicile du SMAAD (service municipal de maintien et d'aide à domicile)

Le service d'aide à domicile assuré par une équipe administrative et 22 auxiliaires de vie du SMAAD n'a pas cessé de travailler pendant la crise. Courageusement, elles ont poursuivi leurs interventions auprès des aînés, équipées de masques, gants, visières et chasubles.

Ces professionnelles apportent une aide pour l'entretien courant du logement, du linge, pour les courses et peuvent accompagner la personne pour les actes suivants : aide à la toilette, à l'habillage, préparation et aide à la prise du repas, soins d'hygiène (hors soins médicaux), etc....



L'équipe du SMAAD

Selon un rapport du Programme des Nations Unies pour le développement publié en mai 2020, la pandémie creuse les inégalités et l'indice de développement humain connaît un « déclin rapide et sans précédent » depuis sa création en 1990. Le CCAS a déployé un dispositif d'aides conséquent pour limiter les dommages dus à la pandémie.

Le vaccin contre le virus du covid 19 permettra certainement de retrouver notre équilibre, nos liens sociaux mis à rude épreuve cette année 2020.

LES ACTIONS EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE COHESION SOCIALE

L'accompagnement des seniors vise à proposer des services aux personnes âgées en perte d'autonomie afin de rester le plus longtemps possible à leur domicile et dans les meilleures conditions. En 2020, plus de 350 personnes ont bénéficié d'un dispositif de téléassistance connecté 24h/24.

Le CCAS propose un service d'aide à la vie quotidienne. Il s'agit de transporter et d'accompagner des usagers de porte à porte pour effectuer des démarches de la vie quotidienne, réaliser des formalités administratives, des courses, des rendez-vous médicaux, pour se rendre chez le coiffeur ou pour passer l'après-midi au club améthyste de son quartier.

En 2020, 991 transports ponctuels de personnes âgées ainsi qu'un accompagnement quotidien spécialisé de personnes en situation de handicap vers les Centres d'initiation par le travail et le loisir (CITL) ont été assurés par les 3 chauffeurs-accompagnateurs, soit dans ce cadre 611 trajets. Ces personnels travaillent également en collaboration avec les autres pôles d'activité du CCAS pour apporter, notamment, au domicile des personnes ne pouvant se déplacer, les colis festifs distribués au printemps et à Noël et les chocolats offerts aux aînés fêtant leurs 90 ans.



Un programme d'animation destiné aux Seniors malheureusement réduit cette année

Les aînés bénéficient également d'un programme d'animations et de festivités tout au long de l'année afin de rompre leur isolement et de répondre à ce défi majeur qui est de réaffirmer l'importance du lien social et des valeurs du « vivre ensemble ».

A l'occasion des vœux de la nouvelle année, le Maire de Clamart, Jean-Didier Berger, offre aux aînés ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, un déjeuner spectacle suivi d'une animation dansante. 1430 clamartois y ont participé cette année dont 23 personnes en situation de handicap.



Repas des vœux du Maire de janvier 2020



Sheila invitée à faire chanter les Clamartois

Par ailleurs, cinq clubs améthyste, dont l'accès est gratuit, sont répartis dans les différents quartiers de Clamart, où les retraités se réunissent pour des après-midis récréatifs ou pour partager des repas-rencontres servis deux fois par semaine. A cause de la pandémie, les animatrices ont été contraintes de fermer leur porte une grande partie de l'année. Elles sont restées en contact téléphonique et ont animé, à distance, des ateliers tricots. Des bonnets et écharpes ont été confectionnés pour les SDF en lien avec la Croix Rouge.



Club améthyste au centre social André Charré

Bientôt, les clubs rouvriront pour le plus grand plaisir de nos aînés. Ils retrouveront leurs nombreuses activités de loisirs : jeux de cartes, travaux manuels, ateliers créatifs, ateliers cuisine, réalisation de projets solidaires, conversations autour d'un goûter...

Les aînés de Clamart peuvent également s'inscrire à des ateliers thématiques qui ont lieu une fois par semaine : chant, danses de salon, forme et santé, mémoire.

La sortie des aidants familiaux a pu avoir lieu cette année, le 12 mars 2020. 39 personnes proches aidantes et aînés ont pu vivre un moment de répit en admirant les tableaux des peintres impressionnistes de l'atelier des lumières à Paris ; puis ils ont dégusté un bon repas convivial.



Deux fois par an, en juin et en décembre, les clamartois de plus de 65 ans peuvent s'inscrire en ligne ou dans leur club améthyste pour recevoir un colis de produits gastronomiques confectionné par des personnes en situation de handicap travaillant dans un Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT). En 2020, 3297 clamartois se sont inscrits au colis au printemps et 4090 à celui de Noël.

Cette année la traditionnelle journée du Maire qui a lieu en septembre et qui rassemble 1500 à 1800 personnes n'a pu se dérouler.

Le CCAS gère aussi la résidence autonomie Morambert qui compte 52 logements (comprenant 48 F1bis et 4 F2) et assure-la avec la présence de personnel 24h/24, 365 jours par an. La directrice et son équipe accueillent des personnes autonomes âgées de plus de 60 ans. L'âge moyen des résidents est d'environ 82 ans.



Un panel d'activités et de services est à la disposition des aînés afin de faciliter et agrémenter leur quotidien : un service de restauration et des temps festifs pour partager un moment convivial, un service de blanchisserie, un gardiennage de nuit, week-ends et jours fériés en cas d'urgence, un club améthyste avec des animations diverses et des ateliers thématiques... La résidence est située en centre-ville, ce qui favorise les déplacements et la proximité avec les commerçants et les lieux culturels tels que le théâtre et le cinéma.

Cette année les circonstances sanitaires ont perturbé l'organisation et le rythme de vie des résidents. Ces derniers sont restés confinés dans leur appartement durant plusieurs semaines notamment entre le 17 mars 2020 et le 5 juin 2020. Il a fallu réduire tous contacts avec l'extérieur au plus haut de la contamination de façon à protéger les résidents.

Des actions en faveur des personnes en situation de handicap sont également menées par le CCAS. Depuis 2015, pour favoriser l'intégration de ce public en milieu ordinaire, les différentes sorties et les temps festifs proposés aux aînés ont été ouverts à ces usagers.

Le CCAS assure le transport journalier des personnes fréquentant les Centres d'initiation au travail et aux loisirs (CITL). Un accompagnement est programmé tous les matins et soirs pour 6 à 7 personnes en situation de handicap entre leur domicile et leur lieu d'activité. Ainsi ils peuvent exercer une vie sociale et avoir la possibilité de se réaliser à travers différentes activités artistiques, artisanales ou de loisirs. Dans ce cadre, ils peuvent développer leurs capacités d'action et de représentation et mettre en place des conditions favorisant leur développement personnel et social.

Une seule soirée « Samedi soir, on danse » a pu être organisée cette année en février. Elle a rencontré un fort succès, accueillant 68 personnes. Ces soirées sont animées par un disc-jockey en situation de handicap.



Dès le renouvellement de l'équipe municipale, la nouvelle Elue en charge du handicap et la coordinatrice handicap du CCAS ont su mobiliser les différents services de la mairie pour collaborer et travailler davantage ensemble sur l'accessibilité au sens large. En effet il est question d'améliorer l'accessibilité des personnes handicapées dans la rue, dans les établissements recevant du public mais aussi de les faire participer aux activités sportives organisées sur la ville et aux événements culturels. L'accès des personnes handicapées à la culture est aussi une priorité à Clamart.

Le 28 octobre 2020, une réunion a eu lieu entre la responsable des médiathèques de Clamart et la bibliothécaire à la médiathèque Valentin Haüy – association pour l'accompagnement des malvoyants. Une convention va permettre l'accès aux personnes visuellement déficientes au téléchargement d'autant de livres que souhaité. Ces livres peuvent être accessibles sur tous supports : CD, cartes SD, lecteurs prêtés etc

2020 c'est aussi :

- **Clamart glace** : en partenariat avec le service des sports, le 8 janvier 2020 deux créneaux de patinage sur la glace ont été proposés à 31 enfants de l'IME (institut médico éducatif) « le fil de soi » avec d'autres enfants des centres de loisirs.
- **Initiation danse contemporaine** : Le théâtre Jean Arp a reçu deux spectacles « Compact /Carte blanche » et « Samsara » de la chorégraphe Jann Gallois, artiste associée au théâtre national de Chaillot à Paris. Des actions culturelles ont été organisées autour de ces spectacles, notamment un atelier « initiation danse contemporaine et hip hop » mené par un danseur de la compagnie pour dix personnes en situation de handicap.

Les objectifs de ces ateliers tenus du 11 janvier et 01 février étaient de :

- Permettre à des personnes en situation de handicap de découvrir une discipline culturelle (danse contemporaine et hip hop),
- Accéder à la culture et rencontrer les artistes (invitation des personnes handicapées aux deux spectacles),
- Travailler la prise de parole.

Ces ateliers ont été financés grâce au dispositif départemental d'éducation artistique et culturelle « Eteignez Vos Portables ».

Le CCAS conduit une action sociale et familiale forte. Ainsi, il est locataire de huit logements temporaires qu'il peut attribuer à des femmes avec ou sans enfant, en difficulté sociale et professionnelle ou victimes de violences conjugales. La personne bénéficiaire d'un des logements s'inscrit dans un suivi social avec une conseillère en économie sociale et familiale afin de s'insérer dans la société et améliorer ses conditions de vie.

Le Centre communal d'action sociale soutient de manière ponctuelle et en complémentarité des dispositifs existants, les familles clamartaises ayant des difficultés financières et ne pouvant pas assumer des dépenses exceptionnelles. Ainsi, en 2020, le CCAS est intervenu pour soutenir plus de 30 familles afin de les aider à financer notamment des frais d'obsèques, de santé, d'aménagement adapté du logement ou des frais pour un départ d'enfants en classe verte...

Des aides financières de premières urgences ou des nuitées d'hôtel peuvent être proposées à des personnes se trouvant dans une situation imprévue par exemple à la suite d'un incendie de maison.

Depuis octobre 2017, le CCAS soutient financièrement à hauteur de 100 euros par mois les parents qui cessent provisoirement leur activité professionnelle afin de garder au domicile leur enfant de moins de 3 ans et qui ne bénéficient pas d'un mode de garde. Chaque mois plus de quarante familles bénéficient du dispositif Parentdom.

Chaque année, du 1er juin au 15 septembre, le CCAS organise le plan national canicule et prévoit des actions préventives en cas de vague de forte chaleur.

Pour bénéficier d'une veille particulière, de conseils et d'assistance pendant ces périodes sensibles, les personnes peuvent s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables isolées à domicile en retournant le bulletin d'inscription qui leur est envoyé, au CCAS. Ainsi, elles sont contactées régulièrement par téléphone durant la période chaude et peuvent être visitées en cas de nécessité.

Les personnes inscrites sur le registre ont été appelées régulièrement du 1^{er} juin au 15 septembre principalement par la responsable du plan canicule et les 2 agentes canicule recrutées en renfort pour les mois de juillet et août.

Grace à une très bonne coordination entre les professionnels du CCAS qui gèrent les dispositifs de maintien à domicile : téléassistance, livraison de repas à domicile et SMAAD, le registre « canicule » a été mis à jour quotidiennement (nouvelles inscriptions ou retrait des dispositifs, vacances des usagers, hospitalisations, entrées en EHPAD, décès.).



Agentes du CCAS janvier 2020

UN TISSU ASSOCIATIF FORT

SECTEUR ASSOCIATIF ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Le secteur associatif est particulièrement actif en matière de développement durable et les associations clamartaises s'attachent à œuvrer dans ce domaine avec le soutien de la ville.

ARPEIJE – RAYON VERT

L'association **Arpeije**, dans le cadre de ses missions d'insertion sociale et professionnelle pour les personnes en difficultés, a créé le chantier du Rayon vert.

L'objectif étant de développer les valeurs du « mieux vivre ensemble » avec en support le recyclage de vélos s'inscrivant dans une démarche de développement durable. L'atelier situé rue Baudry dans un espace annexe du marché de la Fourche, propose des animations autour du vélo, de récupérer et de recycler les vélos, de vendre les vélos rénovés, d'aider à l'entretien et à la réparation des vélos des adhérents.

Concernant ses activités liées au recyclage, pour les vélos, l'atelier du Rayon vert a investi dans une fontaine biologique de type Marolo afin de n'utiliser aucun produit toxique tel que solvant, antirouille ou autre peinture. Ainsi, en circuit fermé pendant une année, une colonie de bactéries se nourrit des graisses des pièces mécaniques des vélos et aucune eau souillée n'est renvoyée à l'égout.

L'atelier fabrique différents articles (sacoques de vélo, sacs cabas, sacs à dos, pochettes pour guidon de vélo ou trottinette...) en bâches publicitaires imprimées recyclées et récupérées auprès de divers partenaires et avec également différents matériaux issus de Rayon vert atelier vélos.

Au vu du contexte sanitaire, celui-ci s'est adapté en confectionnant plus de 2000 masques barrière en tissus, réutilisables : 1500 ont été vendus et plus 200 donnés aux associations,



CLAMAP

Clamap fait partie du groupement des Amap (association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Son but est de promouvoir une agriculture de proximité, écologique, sociale et équitable. Clamap est aussi une association créatrice d'activité économique, de lien social et de dynamique territoriale. Elle organise en outre un partenariat durable entre des consommateurs et producteurs via des engagements réciproques. Une dizaine de partenariats sont actuellement animés par Clamap. Ils permettent aux « amapiens » de se procurer chaque semaine des aliments sains et savoureux en circuit court.



Différents contrats ont été souscrits : pain, fruits, légumes, en s'associant à différents producteurs. Clamap a fait également le choix de passer au bio solidaire, en s'associant au réseau des jardins de Cocagne via « le Jardin de la Voie Romaine » (contrat œufs, pommes de terre). Ce qui leur permet de soutenir la réinsertion de personnes éloignées de l'emploi. Pour 2020, on compte 2 850 paniers, 650 kilos de pommes de terre, 3 900 œufs, 1 260 pains, 890 kilos de pommes/poires et 80 kilos de fruits rouges distribués.

Le collectif « Percheron » permet de commander auprès de 28 producteurs : de la viande, des produits de crèmerie et d'épicerie, des boissons. 12 distributions ont été organisées au titre de 2020.

LA RUCHE ATELIER

Cette association créée en 2017 a pour objectif la construction d'un espace d'enrichissement personnel et collectif incluant la notion de partage d'idées, d'expériences et de connaissance pour vivre mieux. Forte de 261 adhérents, la Ruche Atelier est à l'initiative de nombreux concepts inédits sur la Ville. Ainsi la Ruche Qui Dit Oui de Clamart (réseau de distribution de produits locaux en circuit court) accueille chaque vendredi soir une soixantaine de familles clamartaises ayant commandé des produits alimentaires en circuit court auprès de 36 producteurs, agriculteurs situés à moins de 100 kilomètres de la ville. Des « apéros bonnes nouvelles », des après-midi jeux, des ateliers de cuisine mais également des ciné-débats et même une grainothèque sont régulièrement proposés.

Déclinant le slogan : « mieux vivre, mieux être et mieux consommer », elle propose des ateliers de recyclage, une plate-forme de la ruche et des activités liées au développement durable (Fête de la biodiversité : ex-fête du miel).

En 2020 l'association a organisé trois conférences sur les thèmes suivants : impact du numérique sur notre environnement, des devoirs efficaces et avec plaisir, libère ton clown intérieur.

LA BERGERIE EN VILLE

Cette association se situe au cœur du Parc Maison Blanche. L'équipe pédagogique propose tout au long de l'année des ateliers d'éveil à la nature et à l'environnement.

Il s'agit avant tout d'accueillir l'enfant et l'aider à mieux comprendre les relations entre l'homme, la nature et son environnement, en développant son sens de l'observation et en éveillant sa curiosité.

Les ateliers ludiques et pédagogiques pour les enfants, les scolaires et les familles sont orientés vers une approche sensorielle de la ferme afin de mieux connaître l'environnement animal et sensibiliser le public à une attitude responsable éco citoyenne. Toutes les activités proposées aux différents publics favorisent l'apprentissage du respect du vivant, animal, végétal ou humain. Apprendre à connaître l'autre et ses besoins induit une attitude respectueuse et active pour faire face aux enjeux du développement durable (gestion des énergies, des ressources de l'eau, gestion des déchets, etc.).

L'association devrait changer de nom prochainement et devenir la « Ferme de Clamart ». Association intermédiaire (AI) qui favoriserait la réinsertion des jeunes et des adultes.

Différentes portes ouvertes ont été mises en place en 2020, ce qui a permis au public de nourrir les animaux et de créer divers objets lors d'ateliers.



L'Association Bergeries en Ville a débuté dans l'éco pastoralisme il y a une dizaine d'année pour répondre au besoin de communes des Hauts-de-Seine qui cherchaient un moyen écologique d'entretenir des talus difficiles d'accès. Fort de ce premier succès, l'association a progressivement pris en charge l'entretien d'espaces verts communaux puis d'entreprises ainsi que des terrains appartenant à des EPHAD.

Le cheptel est composé de plusieurs types de moutons rustiques adaptés à l'éco pastoralisme et qui permet de participer au programme de conservation : Brebis Noir du Velay ou Ouessant.



Depuis septembre dernier, la municipalité de Clamart a mis à disposition de l'association cinq terrains de pâturage. Cela a permis à la Ferme de Clamart de devenir famille d'accueil pour la Fondation Assistance aux Animaux, dont un troupeau de 10 chèvres occupe le terrain situé entre la rue Perthuis et la rue de Moulin-de-Pierre.

Afin de déplacer les troupeaux deux transhumances ont été réalisées dans les rues du centre-ville la première le 6 décembre, la seconde le 19 décembre 2020.



LA SOCIETE REGIONALE D'HORTICULTURE - SRH

Créée en 1907, l'association SRH vise aux travers de ses activités à :

Sensibiliser ses membres à l'usage de bonnes pratiques horticoles respectueuses de l'environnement.

- Sensibiliser ses membres à l'usage de bonnes pratiques horticoles respectueuses de l'environnement.
- S'engager à respecter les clauses de l'Accord ZNA-Plan Ecophyto 2018 dont elle est signataire
- Favoriser le développement culturel de ses adhérents par la découverte de parcs et jardins qui constituent le patrimoine botanique français et européen. Valoriser l'art des jardins.
- Améliorer le cadre de vie et contribuer à l'embellissement de la cité où ses membres demeurent. A ce titre elle participe à l'organisation du Concours des Maisons Fleuries de la Ville de Clamart.
- Initier les enfants et les scolaires au jardinage et au respect de la nature.

Les membres s'engagent à respecter les espèces protégées tel que stipulé dans la Convention de Washington.

La Société Régionale d'Horticulture organise des ateliers « jardiner autrement » afin de sensibiliser les jardiniers amateurs aux pratiques privilégiant l'entretien du jardin sans produits chimiques, favoriser et soutenir les démarches permettant d'améliorer la connaissance individuelle des jardiniers sur le sujet et promouvoir les méthodes alternatives réduisant l'usage des pesticides et favorisant la biodiversité :

- 11 janvier : échanges avec les adhérents, questions/réponses
- 18 janvier : conférence phénologie, changement climatique, impact sur le jardin
- 1er février matin : atelier bouturage d'hiver (à la médiathèque de Clamart, dans le cadre de "La science se livre")
- 1er février après-midi : conférence de Marc-André Selosse sur les tanins (organisée par la médiathèque dans le cadre de "La science se livre", conférencier proposé par la Société d'Horticulture)
- 29 février : atelier de taille de restauration des rosiers
- 7 mars : cours en salle et atelier pratique de taille des arbustes d'ornement
- 14 mars : cours en salle et atelier pratique de taille des rosiers
- 26 septembre : atelier de bouturage de fin d'été dans notre jardin-école
- 3 octobre : conférence : solutions de bio contrôle pour le jardinier amateur
- 17 octobre : conférence : horticulture tropicale, le grand voyage des fruits tropicaux

Au vu du contexte sanitaire des visioconférences ont été organisées :

- 21 novembre : conférence : plantation des rosiers
- 28 novembre : conférence : choix des arbres fruitiers
- 5 décembre : conférence : choix des arbustes d'ornement pour petits jardins
- 12 décembre : conférence : la tomate

LES AMIS DU CLOS DE CLAMART

La Confrérie des amis du Clos de Clamart a pour but de promouvoir le vin de Clamart, par l'exploitation des vignes situées rue Pierre Franquet sur 200 mètres carrés de terre et la plantation de 200 pieds de Sémillon qui produisent environ 100 bouteilles de « Clos Franquet ».



L'association propose des ateliers lors de visites pédagogiques de la grange Franquet transformée en musée (outils anciens de vignerons) et où est fabriqué le vin.

Les éléments marquants de l'année :

- Taille de la vigne le 27 février 2020
- Mise en bouteilles du Clos de Clamart et Clos Franquet les 26 et 27 juin 2020
- 1^{ère} vendange les 11 et 12 septembre, deuxième vendange les 25 et 26 septembre 2020
- 19 septembre 2020 dans le cadre des journées du patrimoine, visite des vignes et du musée

Toute l'année, animations pédagogiques à destination des scolaires sont aussi proposées.

Le Clos de Clamart a reçu une médaille d'or au dernier concours des vins d'Ile de France dans la catégorie « rosé ».

LE JARDIN PARTAGE DES GALVENTS

L'agro-écologie urbaine favorise la création de lien social et améliore le cadre de vie des habitants dans un esprit de partage de convivialité. Avec ses 20 parcelles à jardiner de 20 à 25 m² chacune, le jardin partagé des Galvents s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale.

L'association propose des activités de jardinage à visée pédagogique et elle est engagée dans une démarche de développement durable en partenariat avec la Ville et le Territoire Vallée Sud Grand Paris : aucun engrais chimique n'est utilisé, composteur collectif et sacs de déchets verts.

Dans la continuité de ses actions écologiques, l'association avec le soutien de la Ville a installé 3 panneaux solaires photovoltaïques avec des batteries en lithium sur un cabanon afin de transformer l'énergie solaire en électricité. Cette énergie verte ainsi utilisable a pour objectif de respecter la démarche engagée dans le développement durable dans le cadre des nombreuses activités de l'association (fête des jardins, ateliers de jardinage...) à destination des habitants du quartier, des scolaires et des passionnés de jardinage.

Cette nouvelle installation qui fonctionne correctement, a permis en 2020 d'alimenter un petit réfrigérateur et d'avoir de l'électricité lors des diverses réunions organisées dans le jardin.



ASSOCIATION TRUFFES SANS TOIT

Cette jeune association, créée en 2018, agit pour le bien-être animal en proposant à l'adoption des animaux de compagnie (chiens, chats, lapins, mais aussi certains moins courants comme des rats ou des furets).

Très présente sur les réseaux sociaux, l'association ne bénéficie pas de locaux spécifiques ou de refuges, elle s'appuie sur un réseau de bénévoles et de familles d'accueil triés sur le volet à qui elle confie temporairement les animaux recueillis, dans l'attente de propositions pour un foyer pérenne.

Elle assure la traçabilité réglementaire et en matière d'hygiène pour permettre le meilleur placement possible pour les animaux, en assurant aussi un suivi après l'adoption.

ASSOCIATION ESPACES

Cette association emploie des salariés en situation d'insertion professionnelle encadrés par une tutrice de site. Les salariés sont embauchés dans le cadre de contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) ou de contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI).

Dans le cadre de ses missions d'entretien et d'aménagement, l'équipe du chantier d'insertion a valorisé et embelli à travers plusieurs actions le jardin solidaire de Clamart (près de 1000 m² divisés en trois parcelles : le potager, le verger et le jardin de plantes aromatiques et médicinales).

L'association Espace gère trois pigeonniers urbains sur la ville, de manière totalement naturelle et sans utilisation de produits phytosanitaires, permettant ainsi une maîtrise de la population de pigeons sur la commune et le maintien en bonne santé de ces volatiles :

- Nettoyage et apport de nourriture tous les 10 jours
- Contrôle des naissances tous les 14 jours
- Désinfection deux fois par an.

Par le biais d'animations au jardin et en ville, le rôle de l'association est de sensibiliser un public de tout âge et rendre accessible à tous les notions d'insertion et d'écologie urbaine.

Cette mission de sensibilisation passe par l'organisation d'animations et la participation à des manifestations locales et nationales (une partie de ces actions n'a pu avoir lieu du fait de la crise)

LE SPORT SOLIDAIRE

LA CREATION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS DE QUALITE

Clamart dispose d'équipements sportifs de qualité dont certains ont pu bénéficier d'une rénovation liant durabilité et confort d'utilisation afin de répondre aux attentes des Clamartois :

- Rénovation des deux courts extérieurs de tennis du complexe sportif Hunebelle avec pose de revêtement « **terre battue synthétique** » favorisant la pratique par tous les temps et limitant les coûts liés à l'entretien.



DES MANIFESTATIONS SPORTIVES ET DE LOISIRS POUR TOUS

En raison de la crise sanitaire que nous traversons, de nombreuses manifestations sportives initialement programmées n'ont pu avoir lieu, seule Clamart plage a pu être mise en place.

LE SPORT POUR TOUS

La Ville de Clamart dispense un Projet Educatif Territorial où le sport et plus particulièrement les pratiques sportives sont directement concernées.

La dimension éducative et responsable du sport est pleinement présente sur différents temps et pour différents publics allant de la petite enfance à l'adulte :

Dans le temps scolaire :

LE SPORT ECOLE

- En élémentaire :
 - o Mise en place de cycles sportifs à thème dispensés par des éducateurs sportifs municipaux
 - o Organisation de deux semaines de sensibilisation aux mobilités douces (draisienne, vélo, trottinette),
- En maternelle :
 - o Prêt de matériel sportif pédagogique lié à des projets d'animation tels que le projet roule et glisse (draisienne, vélo, trottinette).

Dans le temps périscolaire :

LE PARCOURS EDUCATIF SPORTIF

- Organisation de cycles d'éveil et de découverte sportive pour les enfants des accueils de loisirs maternelles et élémentaires en partenariat avec certaines associations sportives locales.

Dans le temps extrascolaire :

L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

- Sensibilisation, éveil et pratique sportive pour les enfants de 4 à 15 ans,
- Mise en place de cycles d'activités physiques et sportives évolutives adaptées aux capacités des enfants,
- Sensibilisation au développement durable lors d'évènements et de pratiques sportives liant le sport aux gestes civiques tels que le tri sélectif et le ramassage de détritrus sur le parcours sportif extérieur.

LE SPORT ASSOCIATIF

Une des missions majeures du sport associatif est constituée par :

- L'organisation des pratiques sportives régulières pour un public élargi,
- La sensibilisation au développement durable (tri, pratique en extérieur, ...)

La Ville aide les associations à travers des subventions et des mises à disposition gratuites d'équipements sportifs afin que celles-ci proposent des activités variées à l'ensemble de la population quel que soit l'âge, le sexe, la condition physique et les objectifs sportifs.

Exemples d'aides :

- Accompagnement de nouvelles associations : CSM Clamart cyclisme, Cyclotourisme, CSM Gym volontaire et marche nordique, CCR92, CSM Clamart Athlétisme,
- Augmentation de l'aide apportée aux associations sportives à travers la création des : « subventions sur projet »,
- Augmentation du montant de subventions de fonctionnement attribuées aux associations sportives,
- Le « pass » Clamart aide financièrement les familles à inscrire leurs enfants au sein d'une association. Le « pass » d'abord mis en place en direction des associations sportives, a été étendu aux associations culturelles et de loisirs.

DISPOSITIFS EDUCATIFS SPORTIFS

SPORT ECOLE



Activités « roule et glisse »

DES ACTIONS SOLIDAIRES POUR LA JEUNESSE

ACQUISITION D'UN MINIBUS

Au cours de l'année 2020, le service Jeunesse a fait l'acquisition d'un nouveau minibus permettant, entre autre, le transport de plusieurs jeunes Clamartois et ainsi leur faire découvrir leur Ville et les villes alentours lors de diverses sorties (Paris, Créteil, Thiais, Nanterre, Fontainebleau...).

ACHAT DE SIX VTT

En 2020, le service jeunesse a opté pour l'achat de six VTT permettant de mettre en place des activités randonnées et de découverte du territoire et de la nature pour les jeunes Clamartois, durant les vacances. L'objectif 2021 est d'acheter six autres VTT afin de développer cet atelier autour de la culture « vélo » permettant de faire des jeunes des citoyens éclairés et engagés.

En effet, grâce à l'obtention de ces VTT, nous pouvons à la fois :

- éduquer à la sécurité routière (notamment par la pratique du vélo) ;
- éduquer au développement durable en utilisant des moyens de mobilités durables ;
- développer la santé physique et le bien-être mental des jeunes par l'augmentation de la pratique sportive

- organiser des ateliers de réparation de vélos/customisation en lien avec le tissu associatif



STAGE DE CUSTOMISATION

Durant les vacances de février 2020, le service jeunesse a organisé un stage de customisation dans le principe du « Do It Yourself » sur une semaine.

L'objectif de ces ateliers à la fois ludiques et manuels est de donner l'occasion aux jeunes d'exprimer leur créativité en personnalisant des T-shirts, des casquettes ou des « tote bag » qu'ils rapportent de chez eux, tout en prenant conscience que certains objets ou vêtements peuvent être réutilisés, personnalisés etc...



DECOUVERTE DE LA NATURE

Tout au long de l'année, les jeunes peuvent participer à diverses sorties/activités leur permettant de découvrir leur Ville mais également d'autres départements/régions de France, certains jeunes n'ayant jamais été à Paris ou à la Plage. Ces activités favorisent la découverte de la nature, l'éducation à l'environnement vers un développement durable, mais aussi l'apprentissage de la vie collective, le partage d'émotions, socle de tout épanouissement personnel. Elles invitent à sortir des pratiques usuelles pour partir à la découverte de la nature et apprendre à la respecter, la comprendre et la partager.



Activité accrobranche



Promenade au château de Fontainebleau



Sortie au Jardin du Luxembourg – Paris

ATELIER « HEALTHY »

Durant les accueils des jeunes, les mercredis et vendredis au sein de la Maison de la Jeunesse, les animateurs organisent différentes activités ludo-éducatives en réponse aux besoins des jeunes. Des ateliers « cuisine » sont parfois mis en place pour permettre aux jeunes d'apprendre à cuisiner, à manger équilibré, à développer leur goût, à stimuler leur créativité et favoriser leur autonomie. De plus, ces ateliers permettent aux animateurs de sensibiliser les jeunes au tri des emballages et à la valorisation des déchets organiques.



Brownie à la betterave

AUGMENTER L'ATTRACTIVITE DES COMMERCES CLAMARTOIS

Le commerce tient une place importante dans l'attractivité des Villes, participant activement au développement économique et apportant une offre différenciée et complémentaire à la grande distribution.

Il permet de créer du lien social avec les commerçants et les riverains des différents quartiers.



DES ACTIONS DIVERSIFIEES

Clamart est aujourd'hui portée par un programme de grands projets urbains ambitieux qui aura pour effet un apport de population important et une modification du cadre de vie des habitants.

Pour bien identifier les nouveaux besoins, la Ville a engagé une démarche « ETUDE COMMERCE » en 2017, celle-ci porte notamment sur l'évolution du tissu commercial. Plusieurs ateliers et enquêtes ont eu lieu au cours de l'année 2018 et des préconisations ont été émises.

Elles comportent cinq grands axes de travail :

- Diversifier, renforcer, pérenniser l'offre commerciale sédentaire,
- Conforter, améliorer et développer les marchés forains,
- Développer des animations commerciales complémentaires,
- Réorganiser l'espace public, l'accessibilité et le stationnement pour améliorer la lisibilité et le fonctionnement des secteurs commerçants,
- Remobiliser les commerçants et acteurs du commerce à travers des actions concertées.

LES HALLES DES MARCHES RENOVEES

L'activité commerciale s'exerce sous différentes formes, les commerces avec vitrines tiennent une part importante dans le tissu commercial mais il se complète très bien avec le commerce non sédentaire que l'on trouve sur les marchés.

Il est donc très important que les équipements des marchés soient en permanence entretenus.

MARCHE DU TROSY

Ainsi la Ville a engagé les travaux de rénovation du marché du Trosy qui sera livré dans le courant de l'année 2021. Cette rénovation complexe s'articule autour de plusieurs objectifs :

- rendre attractif le marché par son embellissement,
- le mettre aux normes actuelles pour augmenter le confort des commerçants et des clients
- souligner son caractère institutionnel en réorganisant sa relation avec l'équipement culturel qui le couronne.
- Faire évoluer les pratiques des commerçants en matière de développement durable.

Dans l'attente de la livraison de la halle rénoverée, les commerçants sont installés dans une halle provisoire rue du guet.

La halle abrite actuellement cinquante-cinq stands de commerçants abonnés.

- Le mardi matin : seule une dizaine d'abonnés sont présents. Les commerçants « volants » s'installent rue piétonne.
- Le samedi matin : sur l'ensemble des cinquante-cinq abonnés présents on compte une vingtaine de « volants ».

Dans le cadre de leur réinstallation sous la halle rénoverée l'ensemble des commerçants seront sensibilisés de nouveau à l'importance du tri et à la valorisation des déchets. De plus les candidatures de commerçants qui orientent leur activité vers le bio seront particulièrement étudiées.



Les travaux du marché du Trosy

MARCHE DE LA FOURCHE

Par ailleurs, les extérieurs de la halle de marché de la Fourche, ont été rénovés. Privilégiant les matériaux durables et qualitatifs, cette rénovation s'accompagne de l'installation d'une fontaine devant la halle de Marché.

L'INCITATION AU CIVISME

Parallèlement, afin d'améliorer le cadre de vie et de sensibiliser les fumeurs au respect de la propreté des espaces publics, la Ville de Clamart continue d'équiper des commerces et certains lieux de son territoire communal de cendriers. Cette démarche est basée sur un constat général : le nombre de mégots sur les trottoirs augmente au point de représenter 18% des situations de malpropreté dans les villes.

La Ville de Clamart s'engage donc à fournir, installer et maintenir en bon état de fonctionnement les cendriers dont elle est propriétaire et qu'elle met à la disposition des commerces qui le souhaitent. Les commerçants sont chargés quant à eux, du vidage et du nettoyage des cendriers et veillent à leur utilisation effective. A ce jour plus de trente commerces participent à ce dispositif.

LA PERENNITE DE LA PROXIMITE

Ces travaux de réhabilitation, en cœur-de-Ville, seront accompagnés par l'installation d'une locomotive commerciale, qui devrait investir une surface de 1 500m² face au marché rénové du Troisy, dans les murs du Centre Desprez. Ce choix d'une enseigne « locomotive » favorisera le retour d'un commerce de proximité de qualité attendu par les Clamartois.

L'ensemble de ces actions, qui s'accompagnent de rénovations des parkings publics, permettent aux clamartois de trouver intra-muros une offre diversifiée de produits de grande qualité, et limite leurs déplacements dans les centres commerciaux de la périphérie urbaine.

DES ANIMATIONS ASTUCIEUSES

Outre ces actions qui dynamisent le commerce, des animations sont régulièrement organisées.

Le « Marché des jardiniers » va au-delà d'une simple animation commerciale. Des « Stands Ateliers » de conseils pratiques de plantations dans le respect du développement durable ont été mis en place :

- Stratégie de fleurissement, sensibilisation du public au zéro phyto, etc.
- Sensibilisation au rôle des habitants dans l'obtention de la 4ème fleur : participation à l'embellissement de la ville en fleurissant les balcons et les jardins.



Au cours de cette manifestation des conférences sont également organisées sur des thèmes variés tels que :

- Les traitements au naturel des plantes,
- Les solutions et des recettes pour éviter les traitements chimiques,
- Présentation des méthodes alternatives pour un jardin écologique,
- Les éco gestes, fertilisation et amendement, le compostage, la rotation des cultures et les plantes compagnes.

UNE AIDE AU RAVALEMENT

La cadre de vie et le développement durable sont des problématiques actuelles mais doivent être pensées à long terme. Certains dispositifs peuvent aider les copropriétés et les commerçants à améliorer leurs conditions de travail. Ainsi la ville de Clamart a décidé en 2019 de mettre en place une aide au ravalement des façades et à la requalification des vitrines.

L'objectif de cette aide est de mieux prendre en compte les éléments du patrimoine architectural de qualité ou ayant un fort impact urbain et conforter ainsi l'attractivité de la ville. Les logements et les commerces qui peuvent prétendre à ce nouveau dispositif sont ceux relevés lors du diagnostic du cabinet Urbanis effectué fin 2018, ainsi que ceux qui font l'objet d'une démarche spontanée de leur propriétaire. Plusieurs critères sont pris en compte : esthétique, pérennité, et amélioration des performances énergétiques des immeubles pour lesquels l'aide est sollicitée.

Les commerces intéressés continueront à être rencontrés en 2021.

L'INSTALLATION DES NOUVEAUX COMMERCES

La dimension du développement durable est désormais intégrée dès le début du projet des créateurs d'entreprises souhaitant s'installer à Clamart. Il sera accompagné jusqu'à son installation notamment sur ces problématiques.



Ainsi pour les commerces qui vont être installés dans le nouveau quartier du Panorama, une charte environnementale des commerces a été rédigée.

Comportant plusieurs dimensions quotidiennes de la vie d'un commerce, cette charte aborde les thèmes suivants :

- Le chauffage et l'eau chaude
- Le confort d'été et la climatisation
- Limiter sa consommation d'eau
- Réduire ses déchets
- L'impact des transports

Cette charte signée par le commerçant lui permet de s'engager à mettre en œuvre certaines bonnes pratiques.

Par ailleurs, la ville accompagne les entrepreneurs dont le projet comporte une dimension développement durable.

Ainsi en 2020, deux enseignes dédiées au bio, au vrac et à la consommation de produits en circuit courts se sont installées. Une troisième enseigne s'installera en 2021.

**FAVORISER LES MODES DE
PRODUCTION ET DE CONSOMMATION
RESPONSABLES**

LE BILAN CARBONE DE LA COMMUNE

La réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre (bilan carbone) obligatoire pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants permet de connaître les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serres issues de l'énergie (électricité, chaleur et vapeur) concernant le patrimoine et les compétences de la Mairie.

Il s'accompagne de préconisations à mettre en œuvre pour réduire notre impact.

Les postes concernés par le bilan carbone sont les suivants :

- **Energie** : émissions liées aux consommations d'énergie pour le fonctionnement des bâtiments et des services de la Ville
- **Matériaux et services achetés (intrants)** : émissions liées aux achats de matériaux et aux prestations de services effectuées dans le cadre de l'activité de la Ville (Fournitures, produits chimiques, prestations externes, alimentation)
- **Immobilisations** : émissions liées à la fabrication des biens durables utilisés par la Ville (bâtiments de moins de 20 ans, véhicules, machines, parc Informatique, équipements sportifs)
- **Fret** : émissions liées aux courriers envoyés
- **Déplacements des personnes** : émissions liées à l'ensemble des déplacements de personnes (domicile-travail, professionnels, visiteurs)
- **Déchets directs** : émissions liées au traitement des déchets produits dans les bâtiments de la Ville

Le dernier « bilan Carbone » de la Ville date de mai 2015, avec l'analyse de données 2013. Le bilan faisait donc état d'un résultat à 10 000 t_{éq}CO² (tonnes équivalent CO²) et déclinait un objectif à 6 000 t_{éq}CO² pour 2030.

L'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris travaille depuis 2018 à l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial, conformément à la réglementation en vigueur.

La Ville de Clamart prend part activement à la concertation d'envergure lancée par le Territoire Vallée Sud – Grand Paris, par la participation à des ateliers de réflexion et de proposition d'actions coordonnées à l'échelle du Territoire.

Ce plan d'action vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie pour atténuer les impacts dus aux changements climatiques, notamment en favorisant le recours à l'énergie solaire, la géothermie ou l'hydrogène comme solution face aux énergies fossiles.

LA RECHERCHE DE L'OPTIMISATION DE LA GESTION DES DÉCHETS

REDUIRE A LA SOURCE : LA DEMATERIALISATION

La commune de Clamart s'est engagée en 2014 dans un processus de dématérialisation de l'ensemble de ses procédures financières et comptables dans le cadre du Protocole d'Echanges Standard version 2 (PES V2) permettant d'atteindre une cible : zéro facture imprimée.

Concernant les marchés publics, la totalité des procédures produites en 2020 ont été dématérialisées, permettant de réduire significativement les impressions sur papier. Les réponses dématérialisées aux procédures de marchés publics ont également été privilégiées. La généralisation de la dématérialisation des réponses aux marchés publics est maintenant acquise.

L'ensemble des pièces comptables et celles afférentes au courrier ont elles aussi été intégrées dans un processus de dématérialisation. Le processus de préparation, de tenue et d'exécution des décisions du Conseil municipal est totalement dématérialisé.

VERS UNE GESTION ET UNE VALORISATION DU PAPIER

La consommation annuelle de papier des services municipaux de la commune Clamart continue de chuter soit un peu plus de deux millions de feuilles aujourd'hui contre cinq millions en 2017.

Afin d'être le plus vertueux possible, le papier utilisé par les services municipaux est du papier issu de forêts éco gérées (FSC/PEFC) et 100 % recyclé et/ou labellisé NF Environnement/Ecolabel Européen. Les enveloppes sont également issues de forêts éco gérées et labellisées NF Environnement.

Les papiers, notamment les archives éliminables, sont recyclés.

DES VILLES UNIES POUR LE TRI

La mutualisation des ressources entre les onze communes de Vallée Sud-Grand Paris permet au Territoire de réaliser des économies sur le budget de la collecte des déchets.

Son objectif : optimisation des tournées, utilisation de véhicules « Zéro polluant » pour mettre en œuvre ces mêmes tournées. Les collectes sont réalisées à l'aide de véhicules fonctionnant au GNV.

DES MANIFESTATIONS RESPONSABLES

Le festival House & Peas organisé en ouverture des Petits pois au mois de juin développe une démarche éco-responsable avec la mise en place d'éco-cup sur l'ensemble des buvettes, la fabrication d'éléments de décorations réalisées à partir de ressources déjà utilisées (bouteilles plastiques, palettes, laine, filets, bâches, ...) et la constitution de mobiliers d'extérieur à base de palettes.



DEMARCHE ZERO DECHET

Le Territoire distribue des composteurs individuels gratuitement pour permettre à chaque détenteur de jardin de diminuer le volume de ses déchets organiques et fertiliser ses plantations sans apport chimique.



Des lombricomposteurs « domestiques » sont également mis à la disposition des ménages qui le souhaitent.



LA SENSIBILISATION ET L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

L'OPERATION FORET PROPRE

Depuis 1982, le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon organise, au début du printemps, en partenariat avec l'Office National des Forêts, les communes de Meudon, Clamart, Sèvres et Chaville, et la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, une opération « Forêt propre » pour débarrasser la forêt de Meudon des déchets abandonnés par des visiteurs indécents. Malheureusement, l'édition 2020 a été annulée par la crise sanitaire.

COOPERATION DECENTRALISEE ET JOURNEE DU VOLONTARIAT INTERNATIONAL « AVC » (ARMENIEN VOLUNTEER CORPS) A ARTACHAT



OPERATION PONCTUELLE ET CONJOINTE MONDELEZ/VILLE DE CLAMART



Nettoyage des abords de la société Mondelez dans la zone Novéos .

MARCHES PUBLICS : INTEGRATION DES CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

MARCHES PUBLICS : UN PILOTAGE RESPONSABLE DES ACHATS DE LA VILLE DE CLAMART

Depuis de nombreuses années, la Ville de Clamart a fait le choix d'intégrer systématiquement dans ses marchés, et dès lors que cela fait sens, des exigences ou des critères sociaux et environnementaux.

Concrètement, pour l'année 2020, la Ville de Clamart a intégré des critères sociaux et environnementaux dans 12 procédures d'achats sur 120. Cela représente 10,7 % de ses marchés, ce qui correspond aux meilleurs standards en la matière. Ces marchés publics concernent des prestations d'achats de matériels, de travaux ou de denrées alimentaires par exemple.

Souhaitant aller plus loin dans sa démarche, le Maire de Clamart a signé la Charte Relations Fournisseurs Responsables qui intègre des bonnes pratiques d'achats concernant une gestion responsable des fournisseurs ou le développement d'actions de développement durables dans les marchés notamment en ce qui concerne les clauses d'insertion sociales.

D'autres actions qui touchent le quotidien des agents de la collectivité sont encore à l'étude comme notamment la suppression des gobelets à usage unique dans les distributeurs de café, au profit de l'utilisation par chaque collaborateur de tasses qui seront mis à disposition afin de réduire l'empreinte écologique de la collectivité.

VALORISATION SYSTEMATIQUE DES MATERIELS INUTILISES

La Ville a mis en place une démarche systématique d'inscription des objets et matériels devenus inutiles aux services municipaux sur un site internet de revente « Web-enchères »

Elle s'est engagée ainsi dans une politique globale de réutilisation pour éviter le gaspillage.

En 2020, 1 matériel obsolète a été vendu pour 5 209€.